

LE DROIT À LA VILLE VU DES QUARTIERS POPULAIRES



ARGUMENTAIRE

En mars 1968, deux mois avant les événements de mai 68, Henri Lefebvre, philosophe et sociologue marxiste, professeur à la faculté de Nanterre, - qui sera, l'un des symboles de la lutte étudiante - publie son ouvrage phare : « Le Droit à la ville ». Dans le cadre de la célébration des 50 ans de cette œuvre ayant acquis aujourd'hui une audience mondiale, nous proposons un événement au sein même de l'université à partir de laquelle ce droit s'est diffusé.

Ouvrage critique de l'urbanisme des Trente glorieuses, qui a redéfini la pensée urbaine en France puis à l'international, il a eu une influence considérable et a été repris dans le monde académique anglo-saxon puis sud-américain notamment par le biais de la géographie radicale, initiant du même coup, des années après sa parution, le développement des études urbaines critiques au niveau mondial (David Harvey, Don Mitchell, Mark Purcell, Marcelo Lopes de Souza...).

Ce droit à la ville, ou « droit à la vie urbaine » équivaut, dans toutes ces thèses, au droit à une réelle appropriation par les habitants de leur vie de citoyen. Il en appelle à une nouvelle manière de faire les villes, à une nouvelle centralité à réinventer et à son appropriation collective. Il s'agit encore d'une ré-appropriation par les individus et les groupes de leurs conditions d'existence et de leur vie quotidienne. Politiquement, ce droit est aussi celui à la participation conquise et effective, - ou à ce qu'il convient d'appeler une réelle prise en main -, des habitants et des citoyens aux projets d'urbanisme et aux décisions politiques les concernant, promouvant ainsi un urbanisme participatif que Lefebvre sera l'un des premiers à défendre.

Ce droit à la ville, moyen ou but de l'émancipation urbaine, se pose donc aujourd'hui de manière aiguë, à l'ère des politiques néolibérales et des inégalités croissantes à l'échelle mondiale, mais aussi aux échelles locale, nationale, régionale, intra-urbaine... Il n'est pas anodin qu'il soit donc repris par les mouvements sociaux mondialisés réunis au sein de la plateforme mondiale pour le droit à la ville, et plus généralement au sein de luttes se déployant au nord comme au sud de la planète. Le projet d'une « charte mondiale pour le Droit à la ville » par le Forum social des amériques en 2004 à Quito rend visible une volonté de réunir, au niveau mondial, les revendications et les contestations urbaines.

Rassemblant sous sa bannière des luttes contre la spéculation foncière, contre la privatisation des espaces publics, la gentrification, contre les démolitions et la rénovation urbaine, contre les ségrégations socio-spatiales, contre les inégalités et les injus-



tices socio-spatiales de toutes sortes, et même parfois les luttes pour l'accès aux biens élémentaires, le droit à la ville croise aujourd'hui, un peu partout dans le monde et peut être surtout en Amérique latine, le chemin des activistes, des militants de terrain, des habitants et des usagers mobilisés contre des projets urbains, contre des politiques urbaines ou qui revendiquent simplement de faire entendre leur voix. A ce titre, c'est aussi la question de la démocratie et ses prérequis que pose ce droit.

L'événement proposé à Nanterre consistera justement à essayer de voir la manière dont le droit à la ville imprègne les luttes et revendications urbaines aujourd'hui, à l'échelle locale des mouvements sociaux, et à l'inverse, ce que permet une grille de lecture de ces mouvements et revendications à partir de ce droit à la ville. Pour ce faire, nous réfléchirons avec avec les acteurs de ces mobilisations et les chercheurs, à ce que le « droit à la ville » signifie 50 ans après pour les acteurs de terrain engagés dans les mouvements pour les droits sociaux urbains, droits à la centralité mais aussi à l'articulation avec les droits au logement.

Il s'agit en somme de réinterroger l'actualité du droit à la ville diffusé à l'échelle mondiale à partir du local et de l'endroit d'où il est parti, l'université de Nanterre, l'agglomération de Nanterre, et au delà, les quartiers populaires de l'agglomération parisienne, avec le soutien des réseaux partenaires et de la plate forme globale pour le droit à la ville. Il s'agit également d'interroger son appropriation aujourd'hui chez les acteurs du mouvement social et les habitants mais aussi dans les collectivités locales qui s'en revendiquent. Au-delà du mot valise et de credo militant, quelle profondeur donnent-ils à cet engagement et comment avec l'aide de l'université et des chercheurs, peut-il se traduire effectivement par une approche coopérative de la justice spatiale.

Pour cela des collectifs mobilisés sur les sujets de projet de renouvellement urbain et des associations locales ainsi que des acteurs institutionnels seront conviés à venir débattre à l'université de cette perspective du droit à la ville, dans une agora visant à ré-ouvrir l'université aux initiatives citoyennes, à partir des thèmes des démolitions-rénovation (ANRU...), de l'habitat précaire, et de l'actualité du Grand Paris et des jeux olympiques dans l'agglomération parisienne. Le tout sera ponctué d'un film sur le droit à la ville en lien avec les questions urbaines locales et d'actualité.

MERCREDI 23 MAI

9h ACCUEIL ET CAFÉ

9h **Mot d'accueil Université Paris Nanterre**
15h **Sonia Lehman-Frisch**, vice présidente aux relations internationales (LAVUE)

9h **Introduction**
30h **Patrick Jarry**, maire de Nanterre

9h **Introduction de la journée**
45h **Grégory Busquet** (Univ. Paris Nanterre, LAVUE), **Agnès Deboulet** (Univ. Paris 8, LAVUE)

10h **Conférence inaugurale**
Lorena Zarate (HIC et Plateforme Globale pour le droit à la ville). Discutante: **Barbara Lipietz** (DPU, Londres)

10h PAUSE CAFÉ
45h

11h **TABLE RONDE 1 : Recherches-actions à Nanterre: ville, université et droit à la ville?**

Animation: **Camille Vergnaud** (Univ. Paris Nanterre, LAVUE), **Magali Fricaudet** (AITEC urbain)

Participant-es :
Jeanne Demoulin (post-doctorante, sociologue et urbaniste) et un acteur associatif du **Petit-Nanterre** pour le projet Pop-Part

Jean-Luc Guinot (ancien «Ingénieur prévention des risques et directeur de la sûreté et la sécurité» à l'Univ. Paris Nanterre, actuellement au conseil départemental des Hauts-de-Seine) et **Mandioukette**, partenaire au projet Kairos

Nicolas Prévot (Univ. Paris Nanterre, LESC) et **Paola Acosta Diaz** (présidente de l'association Traddamus) pour le projet INOUÏ sur le patrimoine musical des Nanterriens

Arnaud Exbalin, (Univ. Paris Nanterre, chargé de mission RSU-DD)

13h PAUSE DÉJEUNER

14h **TABLE RONDE 2 : Le renouvellement urbain en France contre le droit à la ville ?**
Animation : **Khedidja Mamou** (ENSA Montpellier, LAVUE), **Grégory Busquet** (Univ. Paris Nanterre, LAVUE)

Participant-es :
Sylvain Adam et **Mohamed Ragoubi** (APPUJ)

Morgane Cohen (Atelier Populaire d'Urbanisme, Grenoble)

Romain Gallart (Univ. Paris Nanterre, LAVUE)

Bénédicte Madelin et **Mohammed Mechmache** (Pas Sans Nous)

Diangou Traoré et **Christel Husson** (Conseil citoyen des Franc Moisin, Saint-Denis)

Eric Ruiz (Grenoble Alpes Métropole), sous réserve

Janoé Vulbeau (Atelier populaire d'urbanisme Fives, Lille)

16h PAUSE CAFÉ

16h **Débat autour du film « PILE: PERMIS DE DÉMOLIR » (2017)**
30h Animation: **Marion Carrel** (Univ. de Lille, CeRIES)

Participant-es :
Olivier de Sainte Marie (Atelier populaire d'urbanisme Fives, Lille)

Nassim Siddhoum (Table de quartier du Pile, Roubaix)

Anne Lescieux (Univ. Populaire de Roubaix)

Jérémy Louis (Univ. Paris Nanterre, LAVUE)

Julien Talpin (CERAPS, CNRS)

Lucas Roxo (Réalisateur du film)

19h REPAS PARTICIPATIF FERME DU BONHEUR
45h

JEUDI 24 MAI

9h ACCUEIL ET CAFÉ

9h **Conférence d'ouverture**
30h **Paul Watt** (Birkbeck University, Londres): "What happens after the Olympic Games leave town? Housing, homelessness and the right to the city in Post-Olympics London."

« Quand les jeux olympiques sont finis: logement, sans-abrisme et le droit à la ville dans Londres post-olympique. »

Discutante: **Sophie Didier** (École d'Urbanisme de Paris, Lab'urba)

10h **TABLE RONDE 3 : JO et Grand Paris : Droit à la métropole?**
30h Animation: **Agnès Deboulet** (Univ. Paris 8, LAVUE), **Neiva Vieira da Silva** (UERJ-EHESS)

Participant-es :
Cécile Gintrac (Comité de vigilance JO 2024 Saint-Denis)

Boris Lebeau (Univ. Paris 13, Sorbonne Paris-Cité, Pléiade, EA-7338)

Bernard Orantin (Association Metr'Auber)

Gérard Perreau-Bezouille (Premier adjoint honoraire de Nanterre)

Frédéric Viale (association NON aux JO 2024 à Paris)

Véronique Zamant (ENSA Paris La Villette, LAVUE)

12h PAUSE DÉJEUNER
30h

14h **TABLE RONDE 4 : Le droit à la ville et les quartiers populaires : un nouvel agenda urbain ?**
Animation: **Aurélié Quentin** (Univ. Paris Nanterre, LAVUE), **Barbara Lipietz** (DPU, Londres)

Participant-es :
Stéphanie Alvarez (Latin Village U.K.)

David Bodinier (Association Planning, Grenoble)

Jean-Marc Bourquin (Conseil citoyen Grand centre ville Saint-Denis)

Richard Lee (Just space, Londres)

Claudie Gillot-Dumoutier (Collectif Lamaze, Saint-Denis)

Annie Pourre (Coalition européenne sur le droit au logement)

Marianne Morange (Univ. Paris Diderot, CESSMA)

16h **Synthèse**
10h **Comité d'organisation**

Amandine Spire (Univ. Paris Diderot, CESSMA)

Pushpa Arabindo (Institut d'Etudes Avancée, University College London)

Inscription gratuit et obligatoire à l'adresse:
DALVNANTERRE@GMAIL.COM

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
RER A - 200 ave. de la République
salle des conférences, hall du bâtiment B

Comité d'organisation:
Sylvain Adam, APPUI
Marie-Hélène Bacqué, Univ Paris Nanterre/LAVUE
Grégory Busquet, Univ Paris Nanterre/LAVUE
Agnès Deboulet, Univ Paris 8/LAVUE
Magali Fricaudet, AITEC Urbain
Romain Gallart, Univ Paris Nanterre/LAVUE
Romain Leclercq, Univ Paris 8/LAVUE
Khedidja Mamou, ENSA Montpellier/LAVUE
Marianne Morange, Univ Paris Diderot/CESSMA
Leandro Peredo, Univ Paris Nanterre/LAVUE
Aurélié Quentin, Univ Paris Nanterre/LAVUE
Amandine Spire, Univ Paris Diderot/ CESSMA
Camille Vergnaud, Univ Paris Nanterre/LAVUE